



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 47590

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur les difficultés rencontrées par la filière de récupération textile. La collecte, la revalorisation et le recyclage des textiles usagés présente un intérêt non seulement environnemental mais aussi social, par le biais des emplois créés et par le réemploi des vêtements en France et dans les pays en voie de développement. Des recherches ont été engagées sur le recyclage en vue de la transformation des textiles inutilisables en matériaux d'isolation, dont les résultats semblent tout à fait intéressants. Il souhaite donc pouvoir connaître la nature des dispositions prochainement prises afin pérenniser cette activité.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la situation du secteur de la récupération textile. Ce secteur est actuellement confronté à plusieurs difficultés. D'une part, en raison des évolutions des tissus utilisés pour les vêtements mis sur le marché, la qualité des textiles collectés se dégrade, rendant plus complexe et plus onéreuse leur récupération. D'autre part, l'afflux sur le marché de textiles neufs vendus très peu cher représente une concurrence importante pour les textiles récupérés et tire les prix de revente vers le bas. Ces différents éléments ont entraîné une hausse des charges de la filière et une diminution de ses recettes, mettant en difficulté les entreprises du secteur. Cette activité présente pourtant un intérêt évident, tant du point de vue environnemental, car elle permet de développer la récupération matière, que du point de vue social, dans la mesure où elle concourt à la création d'emplois d'insertion. Aussi, un groupe de travail a-t-il été mis en place sous l'égide de la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion afin d'examiner les perspectives qui s'offrent à ce secteur et les solutions qui peuvent être mises en place face à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47590

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7470

Réponse publiée le : 8 février 2005, page 1334